



**The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System**  
***Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent***

---

**2013 – AVIS AUX NAVIGATEURS N° 3**

**RÉGION NIAGARA  
CANAL WELLAND**

**Amarrage dans les écluses de navires jusqu'à 200 m de longueur utilisant des amarres souples**

Nous souhaitons faire le rappel suivant aux équipages des navires qui utilisent des amarres souples:

Pour amarrer des navires jusqu'à 200 m de longueur, équipés d'amarres souples, les amarres 1 et 2 seront placées sur les bollards **uniquement après que le navire s'est immobilisé à sa position finale d'amarrage**. Nous demandons aux équipages des navires de tendre les amarres 1 et 2 uniquement après que les éclusiers leur en ont donné le signal et après que les employés de l'écluse se soient retirés derrière la deuxième ligne jaune. Le même processus doit être respecté pour les amarres 3 et 4.

Il est important que l'équipage du navire s'assure que les amarres souples utilisées à l'amarrage dans l'écluse soient les mêmes que celles approuvées par l'inspecteur du navire et qu'elles soient dans un bon état (aucun toron sectionné ni aucune portion d'amarre brûlée par la friction).

Glenn Rutherford  
Coordonnateur, soutien des processus – Services du canal  
St.Catharines, Ontario

Le 18 mars 2013

---

The St. Lawrence Seaway Management Corporation  
Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent

Région Maisonneuve  
151, rue de l'Écluse  
Saint-Lambert, Québec  
J4R 2V6

Tél. : (450) 672-4115 Fax : (450) 672-8493

Niagara Region  
508 Glendale Avenue  
P.O. Box 370  
St. Catharines, Ontario  
L2R 6V8

Tel : (905) 641-1932 Fax : (905) 641-5721